

---

12.06.2014 – 10:13 Uhr

## **Elimination des divergences dans la loi sur la formation continue Le Conseil national reconnaît l'importance que la formation continue soit encouragée par les employeurs**

Zürich (ots) -

C'est une bonne nouvelle pour tous les employés : une nette majorité du Conseil national ne veut désormais plus supprimer un passage important de la nouvelle loi sur la formation continue. Ce passage stipule que les employeurs publics et privés doivent favoriser la formation continue de leurs employés. Le Conseil des Etats s'est prononcé à maintes reprises en faveur du maintien de ce passage. Le Conseil national en est maintenant aussi convaincu. Il existe désormais une loi sur la formation continue en Suisse. Les employés tout comme les employeurs vont en profiter.

« Cette loi sur la formation continue moderne vient au bon moment », déclare Fabrizio Lanzi, responsable de la formation continue chez Employés Suisse. « La Suisse doit en effet se prémunir contre un manque de main-d'oeuvre qualifiée qui pourrait se produire en raison de la mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse ».

Contact:

Fabrizio Lanzi, responsable de la formation continue Employés Suisse,  
044 360 11 44, 076 343 75 85

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100757492> abgerufen werden.